

Procès-Verbal du Conseil municipal
Vendredi 5 Juin 2026

L'an deux mil vingt-six et le 5 juin à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Rugles, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de GUITTON Denis, Maire.

Présents : Christian BATON, Patrick BAUGUIN, Sébastien BLANCO, Peggy BENOIT-DEJARDIN, Claude BOUTELET, Victor DELGADO, Sandra GRAVELLE, Denis GUITTON, Virginie LACOUR, Magali LE MOIGNIC, Bernadette MALLET, Franck MICHEL, Jean-Jacques MONTHULÉ, Sylvie PÉRENNES, Jean-Claude PROVOST, Frédérique REPESE et Gérard TOURNEUX.

Absentes excusées : Charlène PADROUTTE a donné pouvoir à Patrick BAUGUIN, Lara PISKUNOWICZ a donné pouvoir à Christian BATON.

Nombre de membres : En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

Date de la convocation et d'affichage : 29 mai 2026

A été nommée secrétaire de séance : Sylvie PERENNES

SOMMAIRE

1. Election des délégués titulaires et suppléants dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2026,
2. Désignation des 2 membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) - Interco Normandie Sud Eure,
3. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
4. Questions diverses.

Denis GUITTON soumet pour approbation le projet de procès-verbal en date du 27 avril 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le projet de procès-verbal.

1. Election des délégués titulaires et suppléants dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Avant de procéder au vote, **Denis GUITTON** fait part des points de réglementation suivants :

- Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre prochain.
- En amont, les conseils municipaux des communes doivent se réunir pour élire leurs délégués titulaires et suppléants, qui seront ainsi qualifiés de « grands électeurs ».
- Le nombre de délégués à élire, pour la commune de Rugles, est de 5 titulaires et de 3 suppléants.
- L'élection des délégués titulaires et suppléants se fait par liste - suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne - sans panachage, ni vote préférentiel.
- Les listes peuvent comprendre un nombre de noms inférieur au nombre de sièges de délégués et de suppléants à pourvoir.
- Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués titulaires et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
- Le bureau de vote est composé d'un Président (Maire ou Adjoint), des 2 membres présents les plus âgés et des 2 membres présents les plus jeunes.
- Un conseiller municipal empêché d'assister à la réunion peut donner pouvoir écrit à un autre conseiller municipal de son choix de voter en son nom. Chaque conseiller municipal ne peut être titulaire que d'un seul pouvoir (art. L. 288 et L. 289).
- Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée - les premiers élus étant délégués titulaires et les suivants délégués suppléants.

Pour plus de détails, a été joint en annexe de la note de présentation « la circulaire ministérielle »

Denis GUITTON constitue alors le « bureau de vote » en la personne de **Denis GUITTON** (Président), de **Jean-Jacques MONTHULÉ** et **Jean-Claude PROVOST** (membres présents les plus âgés), de **Virginie LACOUR** et **Magali LE MOIGNIC** (membres présentes les plus jeunes).

Il enregistre le dépôt de la liste « **Denis GUITTON** » comportant les noms suivants :

- **Denis GUITTON**
- **Lara PISKUNOWICZ**
- **Christian BATON,**
- **Magali LE MOIGNIC**
- **Jean-Jacques MONTHULÉ**
- **Virginie LACOUR,**
- **Jean-Claude PROVOST**
- **Peggy BENOIT-DEJARDIN,**

Il est alors procédé au vote à bulletin secret,

Résultats du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 3

Nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 9

Suffrages obtenus par liste « **Denis GUITTON** » : 16

Ont été proclamés « délégués titulaires » :

- Denis GUITTON
- Lara PISKUNOWICZ
- Christian BATON,
- Magali LE MOIGNIC
- Jean-Jacques MONTHULÉ

Ont été proclamés « délégués suppléants » :

- Virginie LACOUR,
- Jean-Claude PROVOST
- Peggy BENOIT-DEJARDIN,

2. Désignation des 2 membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) - Interco Normandie Sud Eure,

Denis GUITTON précise que la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) est une instance obligatoire dans toutes les intercommunalités à Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), ce qui est le cas pour l'Interco Normandie Sud Eure.

Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité, afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation. Elle peut jouer un rôle prospectif avant un transfert ou une rétrocession de compétence, mais également sur l'évolution des attributions de compensation.

Sa composition prévoit un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chaque commune.

A l'issue de la présentation :

Bernadette MALLET souhaite savoir comment déposer une candidature. Il lui est répondu que le dépôt d'une candidature peut se faire en amont ou en cours de séance - sans délai préalable.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DESIGNÉ par 17 voix « POUR » et 2 « Absentions » Denis GUITTON en tant que représentant titulaire et Jean-Claude PROVOST en tant que représentant suppléant.

3. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Denis GUITTON fait part que l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit la création d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) dans chaque commune.

La CCID est composée de 9 membres dans les communes de plus de 2 000 habitants :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président
- 8 commissaires

Les 8 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur régional des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions doit donc comporter 32 noms : 16 noms pour les commissaires titulaires - 16 noms pour les commissaires suppléants.

Pour mémoire, le rôle de la CCID est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation. Elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties

Denis GUITTON propose alors de valider les listes ci-dessous :

Liste des 16 commissaires titulaires proposés :

	Nom	Prénom	Adresse
1	BERNARDINI	Angélique	37 rue Georges Clémenceau
2	DELEMAZURE	Annie	18 rue du Général de Gaule
3	HERVE	Jean-Jacques	24 rue Aristide Briand
4	LEBIGRE	Colette	20 rue Georges Clémenceau-Le Clos Fleuri
5	MARTENA	Philippe	19 rue des Forges
6	BILGIC	Atila	61 route du Moulin à Papier
7	DUPRAY	Jean-Louis	1 Le Bois Cordieu
8	LEGENDRE	Francine	19 rue du Moulin à Papier
9	DE TOMASI	Jocelyne	Chemin Chevaline
10	MASSON	Frédéric	Les Deserts
11	LECLERC	Aline	2 rue Pierre Mendès France
12	VAROQUAUX	Nita	6 rue Jean Moulin
13	JACQUET	Gérard	5 route de la Forge
14	TOURNEUX	Gérard	18 route de la Forge
15	GARCIA PEREZ	Salvador	2 rue Flandres Dunkerque
16	HAMEL	Lise	1 Bis, rue du Docteur Henri Touflet

Liste des 16 commissaires suppléants proposés :

	Nom	Prénom	Adresse
1	DELEMAZURE	Denis	18 rue du Général de Gaulle
2	GAMBERT	Ghislaine	28 rue Paul Doumer
3	IGUAZRANE	El Hassan	15 rue Aristide Briand
4	MICHEL	Franck	3 rue Georges Clémenceau
5	ZEYMES	Marie-Liliane	17 rue Paul Doumer
6	CLAUZIER	Sonia	10 Allée des Prunus
7	LACOUR	Guy	1 résidence du Bois Cordieu
8	LEMOINE	Freddy	56 Cité du Moulin à Papier
9	DE TOMASI	Michel	Chemin Chevaline
10	LANSARI	Mostafa	16 rue du Bois des Brosses
11	BARTHE	Alain	2 Allée des Fauvettes
12	PROVOST	Nicole	5 rue du Docteur Raymond Astic
13	FERAULT	Huguette	26 route de la Forge
14	LELIEVRE	Didier	30 route de la Forge
15	GARCIA	Françoise	2 rue Flandres Dunkerque
16	STEFANI	Xavier	Village d'Herponcey

A l'issue de la présentation :

Denis GUITTON insiste sur le fait que le rôle des commissaires n'est surtout pas de défendre des cas individuels ; et invite ainsi à être prudent en cas de conflit d'intérêts.

Victor DELGADO propose que la personne issue du Hameau d'Herponcey, à savoir **STEFANI Xavier**, puisse faire partie de la liste des titulaires pour une meilleure répartition territoriale. *Il lui est répondu favorablement ; et il est alors proposé par voie de conséquence qu'une personne proposée dans la liste des commissaires titulaires soit déplacée dans la liste des commissaires suppléants, en la personne de **GARCIA-PEREZ Salvador**.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés VALIDE la proposition modifiée ci-dessus.

4. Questions diverses.

Denis GUITTON informe que le chantier du « tennis couvert » se déroule conformément au calendrier prévisionnel. Le bâtiment devrait être achevé à la fin du mois de Juillet et le chantier dans sa finalité à la mi-Octobre. Concernant le futur « parc urbain et paysager », la commission d'appel d'offres pour le marché de travaux a été programmée au vendredi 19 juin 2026.

Denis GUITTON fait part qu'une suite a été donnée à la demande **Sandra GRAVELLE**, exprimée lors de la séance précédente du conseil municipal, au sujet des remontées de plusieurs habitants sur la circulation de scooters dans le parc François MITTERRAND - à proximité parfois des familles avec enfants. Une signalétique « INTERDICTION AUX 2 ROUES » va être posée prochainement. La police municipale pourra donc verbaliser. Par ailleurs, le scooter a été identifié et les auteurs également.

Denis GUITTON fait part que le recrutement du nouveau policier municipal en cours : 2 candidatures à sont à l'étude, l'entretien avec les 4 autres maires est programmé pour le vendredi 12 juin prochain.

Franck MICHEL remercie **Denis GUITTON** d'avoir pris en compte ses propositions en amont de la séance sur la composition de de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Franck MICHEL fait part de son inquiétude sur les récentes introduction de personnes extérieures dans les locaux de l'ancien Crédit Agricole. *Il lui est répondu que la Mairie est intervenue pour aider à la fermeture des accès mais que le site reste en domaine privé pour autant.*

Franck MICHEL aimerait connaître l'interlocuteur compétent en vue de répondre à un entrepreneur qui souhaite s'agrandir et disposer de foncier. *Il lui est répondu que les interlocuteurs sont **Denis GUITTON** en tant que Maire ainsi que **Jean-Claude PROVOST** en tant que Vice- Président en charge l'économie à l'Interco Normandie Sud Eure. Il lui est par ailleurs indiqué que l'entrepreneur évoqué par **Franck MICHEL** a été rencontré.*

Victor DEGALDO demande à ce que suite soit donnée à ses demandes de communication de la liste des biens immobiliers de la commune et de la liste électorale sous format numérique (excel). *Il lui est répondu qu'un travail de traitement administratif doit être fait au préalable et que les conditions de la communication de la liste électorale sous format numérique doivent être également vérifiées.*

Victor DEGALDO signale que l'ex Maison Calliat, située au 29, rue des Forges, mériterait d'être davantage sécurisée. Il a été ainsi constaté que la porte de la cave et une lucarne sont ouvertes à ce jour. *Il lui est répondu que son signalement sera pris en compte.*

Frédérique REPESSE fait part de l'arrivée d'un nouveau boulanger, le Comptoir de Lisbet, à compter du lundi 8 juin prochain. Elle informe également de l'installation d'une friperie dans la boutique du test du 29 Aristide Briand à compter du mois de septembre prochain.

Gérard TOURNEUX signale que le concert de l'école de musique aura lieu vendredi 12 juin à la salle des fêtes.

Claude BOUTELET rappelle que la fête de Rugles aura lieu les 27, 28 et 29 juin prochains. Il signale l'organisation d'une nouvelle animation « Color Run » et la présence de Boys Band, de Boney M et de Raft pour le concert des années 80.

Jean-Claude PROVOST informe que des réductions de pression d'eau sont susceptibles d'exister en fin de semaine suite à des travaux sur le château de Neaufles-Auvergny. Il rappelle également que des kits d'économiseur d'eau sont disponibles gratuitement dans les espaces France Services. Il souhaiterait que ces informations soient reprises dans les réseaux de communication de la Commune. *Il lui est répondu favorablement.*

Christian BATON informe que la Commune va être inscrite sur l'application numérique « PanneauPocket » d'ici la fin du mois de juin. « PanneauPocket » est une application gratuite pour smartphone (iPhone et Android) et PC qui permet aux habitants d'être informés en temps réel sur ce qui se passe dans la commune et les alentours. Avec « PanneauPocket », on peut :

- recevoir des alertes importantes : coupures d'eau, travaux, routes barrées, alertes météo, etc.
- être au courant des événements locaux : fêtes, marchés, animations, spectacles, réunions publiques...
- suivre la vie scolaire ou associative : infos des écoles, du périscolaire, d'associations ou de services publics.
- lire les messages des gendarmes ou pompiers : alertes de sécurité, prévention, etc.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 20h00.

En mairie, le 17 juin 2026.

Le Maire,
Denis GUITTON

La Secrétaire de séance,
Sylvie PERENNES

